

# Compte rendu du conseil municipal du 20/06/12

par Corinne Lesage

Présents : D.Zanchetta, S.Attali G.Baillé, G.Barichello, R. Carraretto, F. Grébille, C. Lesage, G.Massat, L. Tribouloy-Lainard

Excusés : P. Grivet, M. Portolan

La séance est ouverte à 19h10.

## 1-Ajout de 2 points à l'ordre du jour

D.Zanchetta propose d'ajouter les 2 points suivants :

- Convention avec le centre de gestion pour l'assurance du personnel communal
- Convention avec le SICOVAL pour l'entretien des poteaux d'incendie de la commune.

L'ajout de ces 2 points est accepté à l'unanimité.

## 2- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30/05/12

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité sous réserve d'y ajouter un tableau manquant

## 3-Deux déclarations d'intention d'aliéner (ventes de deux maisons en zone U)

Il s'agit de la vente d'une maison située sur la côte de Clermont d'une part et d'une maison située chemin des Fraysses d'autre part. Dans les deux cas le conseil décide à l'unanimité de ne pas exercer le droit de préemption.

## 4-Attribution de subvention à une association

Il est décidé à l'unanimité par le conseil municipal de verser une subvention de 100€ à l'association Timija qui a fait l'objet d'un oubli lors de l'attribution des subventions

## 5- Convention avec le centre de gestion pour l'assurance du personnel communal

Le conseil municipal autorise le maire à l'unanimité à signer la convention avec le centre de gestion en choisissant l'option 1 avec 10 jours de franchise.

## 6- Convention avec le SICOVAL pour l'entretien des poteaux d'incendie de la commune

Les mesures de pression et de débit des poteaux d'incendie ne sont plus faites par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Le SICOVAL propose une convention à la commune pour la prise en charge de ces mesures pour la somme de 37,50€ par poteaux tous les deux ans. Le conseil décide à l'unanimité de signer cette convention.

## Questions diverses

Chemin de la Pouzaque : validation d'un devis pour faire du point-à-temps. 7 conseillers sont favorables et deux s'abstiennent.

La séance est levée à 19h50